



Vous serez étudiant à la rentrée prochaine et vous avez des besoins spécifiques liés à la maladie ou au handicap ?

VOUS POUVEZ DEMANDER UN AMÉNAGEMENT DE VOS ÉTUDES ET DE VOS EXAMENS !

- 1.** Faire sa demande d'aménagements en ligne : handicap.univ-grenoble-alpes.fr
- 2.** Obtenir un avis médical par un médecin agréé d'un centre de santé
 - Centre de Santé Universitaire de Grenoble : centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr
 - Centre de Santé Jeunes Valence : etudierendromeardeche.fr
- 3.** Obtenir des préconisations d'aménagements grâce à votre Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap - **PAEH**
- 4.** Présenter votre Plan d'Accompagnement à la scolarité afin de solliciter la mise en œuvre selon les possibilités offertes par le règlement des études

Le Service Accueil Handicap est à votre service pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner de manière individualisée, que vous soyez reconnu ou non par la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH.

NOS MISSIONS :

Evaluer les besoins et proposer un plan d'accompagnement
> Aménagement des études et des examens
> Aides humaines, techniques et pédagogiques

Accompagner à l'insertion professionnelle
> Stage, alternance, emploi

Améliorer l'accessibilité des bâtiments et des enseignements
> Accessibilité numérique

Informier et accompagner sur les droits et les démarches
> Logement, transport, prestations sociales

Une question ? Le Service Accueil Handicap est à votre disposition



Par téléphone : 04 76 74 85 75



Par courriel : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr



**Adresse : MUSE, Maison Universitaire des Services à l'Étudiant
80 allée Ampère, Domaine universitaire
Saint-Martin d'Hères / Gières
Tram B et C : Station Gabriel Fauré - MUSE**

